



Fédération Wallonne de  
Quad de Randonnée  
asbl



Editi. Resp.: Vander Elst JP – Thanville, 17 – 5574 Pondrome



Fédération Wallonne de quad de randonnée  
asbl

n° 0883.194.896  
Thanville, 17  
5574 Pondrome  
[www.fwqr.eu](http://www.fwqr.eu)  
[info@fwqr.eu](mailto:info@fwqr.eu)  
Tel & fax: 082/21.94.88

Ne pas jeter sur la voie publique

**Bulletin d'affiliation**

Nom et prénom..... Né le .....

Adresse.....

Code postal..... Ville/Village.....

Téléphone..... GSM..... Mail.....

Type de quad: sportif / utilitaire      Immatriculation:..... Marque:.....

Je verse ma cotisation annuelle de 25,00 € au compte n° 363-0030958-55 de la FWQR asbl

Signature



## *La Fédération Wallonne de Quad de Randonnée*

est la seule association représentant uniquement les usagers de quads et de buggy. Les membres du comité sont des pratiquants et donc connaissent très bien les problèmes que vous pouvez rencontrer.

Beaucoup de choses ont été dites et écrites sur les quads, la désinformation y est le maître-mot. Face à un nouveau loisir dont le succès a surpris beaucoup de monde, y compris les autorités et les politiques, rien n'a été organisé. Nous en avons assez d'être montré du doigt.

**Pollution:** Tous les 2-roues dont 15.000 quads, représentent 0,5 % de la consommation globale de carburant en Belgique et donc une pollution négligeable. La Division Nature et forêts (gardes forestiers) fait d'ailleurs appel, pour des travaux dans les zones sensibles, à des entrepreneurs possédant des quads parce qu'ils respectent l'environnement.

**Usagers des chemins :** le respect d'autrui et le respect de l'environnement doit être notre souci à tous. Néanmoins, il ne faut pas l'oublier, nous avons le droit de circuler sur certains chemins, le respect mutuel et non l'intolérance devrait y être de mise.

**Politique Lutgen:** nous refusons la politique du bouc émissaire mise en place par le Ministre Lutgen (CDH) et les écologistes. Il s'agit là d'une escroquerie politique! Il est facile de culpabiliser une catégorie minoritaire de consommateurs et de les montrer du doigt. Il est bien moins aisé de s'attaquer aux producteurs des pollutions que sont les grands groupes pétro-chimiques et les groupes agro-alimentaires.



Qui nous vend des produits polluants dont nous consommateurs ne connaissons même pas la composition?

Qui remplit nos poubelles avec des emballages inutiles pour lesquelles de plus nous devons payer le recyclage?

Qui nous vend nos automobiles et nos quads et nous poussent à les acheter au moyen de publicités tapageuses?

**Quads et buggy:** nos véhicules sont homologués par l'Etat en connaissance de cause. Sur chaque quad il est bien précisé que la conduite sur route est dangereuse et peut causer de graves accidents. La politique du Ministre Lutgen en nous rejetant sur les routes a déjà des morts sur la conscience! La TVA, la taxe de circulation et les assurances sont encaissées sans aucune gêne alors que l'on ne pourrait plus utiliser nos véhicules aux fins pour lesquels ils sont destinés et vendus! Nous sommes prêts à prendre nos responsabilités: nos véhicules circulent sur la voie publique, il ne suffit pas de les ignorer pour que les solutions viennent d'elles-mêmes. Pourquoi la Belgique n'a-t-elle pas adopté la norme européenne imposant un pot catalytique et des normes de bruit plus sévères?

Arrêter de toujours faire payer la note au consommateur!

Nos ministres ont préférés laisser pourrir ce dossier pour le rendre impopulaire. N'oublions pas que 15.000 quads sont immatriculés en Belgique, il ne s'agit donc pas d'un problème marginal.

Des emplois ont été créés, des commerçants font 50 % de leur chiffre d'affaire par la vente et l'entretien de quads.

La Fédération a des solutions responsables à proposer. Qu'il s'agisse de vrais contrôles des véhicules lors d'organisation de randonnée, d'un permis vert, de formation de guides pour accompagner les randonnées en quads, la solution passe par la reconnaissance, par les autorités, d'un interlocuteur sérieux: la fédération. Nous n'avons rien inventé: l'exemple canadien est adaptable à notre pays.

Les membres du comité sont déjà à l'origine de la limitation du nombre de participants aux randonnées fléchées à 300, des contrôles techniques et du port d'un dossard numéroté lors de ces mêmes randos, tout en préférant la solution des randonnées encadrées par des guides. En un mot, faire le maximum pour que notre pression sur les autres usagers soit la plus faible possible (charte de bonne conduite).

Un atlas des chemins autorisés à la circulation fait partie de nos projets et est en cours d'élaboration.

Nous ne pourrions nous faire entendre qu'en nous regroupant au sein d'une association d'usagers. C'est ce que la fédération vous propose!

**Affiliez-vous et participez à la construction de votre avenir!**

